



Conseils aux voyageurs

face à l'augmentation des cas de FIEVRE TYPHOÏDE au retour du SENEGAL en prévision de la 7ème édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse (Dakar - 31 octobre au 13 novembre 2026)

Se reporter aux recommandations générales du [HCSP](#)  pour toute autre information relative au séjour

Contexte

La fièvre typhoïde est une infection systémique à point de départ digestif, causée par *Salmonella enterica* sérotype Typhi, transmise par voie féco-orale, soit par la consommation d'eau ou d'aliments contaminés, soit par contact avec une personne infectée voire des surfaces souillées.

En France, la surveillance des cas repose sur la déclaration obligatoire (DO) et sur la surveillance microbiologique du CNR *E. coli*, *Shigella*, *Salmonella* (Institut Pasteur, Paris).

Environ une centaine de cas de fièvre typhoïde sont déclarés chaque année par la DO chez des personnes résidant en France métropolitaine. Plus de 80% sont importés après un voyage dans une région où la maladie est endémique et plus de 90% surviennent chez des personnes non vaccinées avant leur voyage.

La vaccination contre la fièvre typhoïde est actuellement recommandée pour les voyageurs devant effectuer un séjour prolongé (plus d'un mois) ou dans de mauvaises conditions d'hygiène dans une zone à risque. Deux vaccins contre la fièvre typhoïde sont actuellement disponibles en France : un vaccin inactivé injectable (TYPHIM Vi®) administrable à partir de l'âge de 2 ans et un vaccin vivant oral (VIVOTIF®) administrable à partir de l'âge de 5 ans. Ces vaccins doivent être réalisés au minimum 15 jours avant le départ. Leur efficacité vaccinale est partielle contre *S. Typhi* et ils ne confèrent pas de protection vis à vis des fièvres paratyphoïdes à *S. Paratyphi A* et *Paratyphi B*.

La provenance des cas importés de fièvre typhoïde a évolué au cours du temps. Durant les deux dernières décennies, la proportion de cas importés d'Afrique avait régulièrement diminué, passant de 73% des cas importés en 1999 à 26% en 2020, tandis que la part des cas importés d'Asie avait régulièrement augmentée, passant de 23% en 1999 à 63% en 2020.

Situation actuelle : Emergence d'une souche de *Salmonella enterica* serovar *Typhi* multirésistante au Sénégal

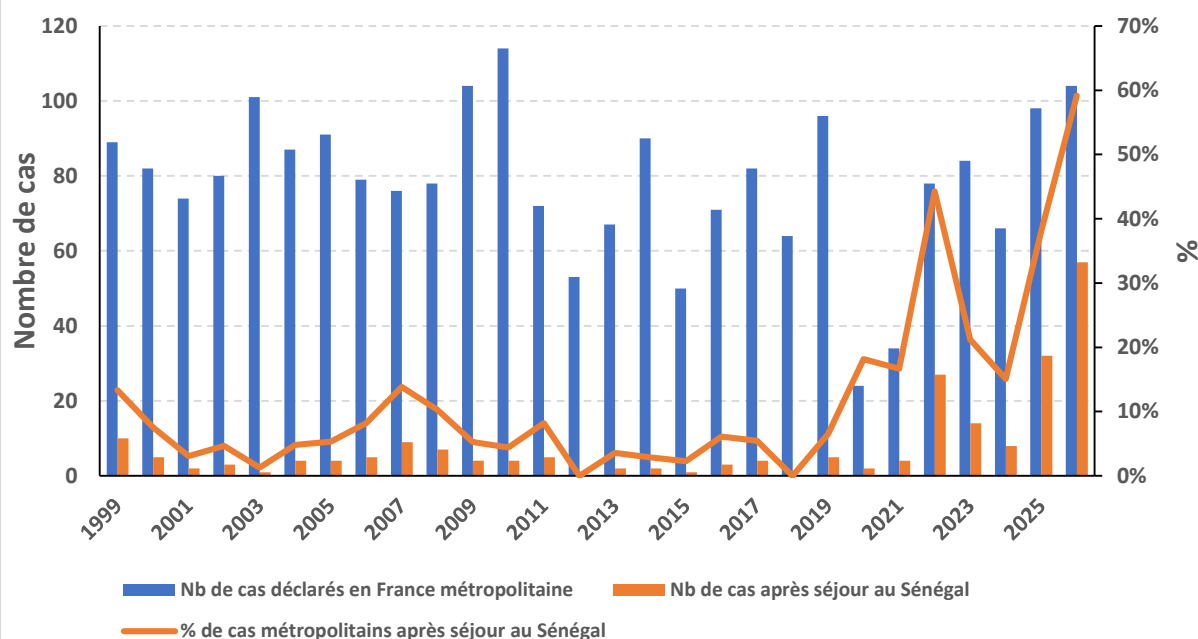
Depuis 2022, et de façon plus marquée depuis 2025, la France métropolitaine observe une augmentation des cas de fièvre typhoïde chez des personnes ayant séjourné au Sénégal. Cette évolution ne semble pas concerner, à ce stade, les voyageurs revenant d'autres pays d'Afrique de l'Ouest. En 2025, 32 cas liés à un séjour au Sénégal ont été déclarés, puis 57 en 2026 au 18 septembre. Ils représentent respectivement 36 % et 58 % des cas importés en métropole, contre généralement moins de 10 % durant la période 2010-2020.

Parmi ces 89 cas, l'âge médian était de 28 ans (min 3 ans, max 73 ans) et 71 % étaient des femmes. Aucun décès n'a été enregistré et près de 60 % des malades résidaient en Île-de-France.

Cette hausse est associée à l'émergence, depuis 2022 en Afrique de l'Ouest, d'une souche bactérienne appartenant au génotype 2.3.1. Cette souche présente une résistance aux traitements oraux actuellement recommandés, notamment les fluoroquinolones, le cotrimoxazole et l'ampicilline, mais reste sensible à l'azithromycine. En 2025 et 2026, cette souche a été retrouvée chez 99 % des cas revenant du Sénégal pour lesquels un séquençage a été réalisé au CNR¹

¹ Njamkepo E, de la Gandara MP, Nodari CS, Moura A, Weill F-X. Emergence of genotype 2.3.1 multidrug-resistant *Salmonella enterica* serovar Typhi strain, West Africa, 2021–2025. Emerg Infect Dis. 2026 Oct. <https://doi.org/10.3201/eid3210.260813>

Nombre de cas de fièvre typhoïde chez des résidents de France métropolitaine de 1999 à 2026 et % de cas au retour du Sénégal (au 16/09/2026)



Un grand évènement sportif à venir : Les Jeux Olympiques de la jeunesse

L'organisation à Dakar de la 7ème édition des Jeux Olympiques de la jeunesse (JOJ), du 31 octobre 2026 au 13 novembre 2026, pourrait notamment accroître le nombre de voyageurs et, par conséquent, le nombre de cas importés en France.

Recommandations

Face à cette évolution, il convient de renforcer en premier lieu les mesures préventives pour les voyageurs² se rendant au Sénégal :

- Par un renforcement de l'information des voyageurs sur l'hygiène des mains et les précautions alimentaires : privilégier l'eau en bouteille et les aliments cuits, laver ou peler soigneusement les aliments crus ;
- Par une vaccination préventive contre la fièvre typhoïde, qui pourrait être proposée plus largement pour les personnes voyageant au Sénégal et non plus limitée aux séjours de plus d'un mois ou effectués dans de mauvaises conditions d'hygiène.

La multirésistance du clone bactérien de génotype 2.3.1 circulant majoritairement au Sénégal – associée à une résistance aux fluoroquinolones, au cotrimoxazole, et à l'ampicilline, mais de sensibilité conservée à l'azithromycine – doit être prise en compte dans le choix de l'antibiothérapie probabiliste en cas de suspicion de fièvre typhoïde au retour d'Afrique de l'Ouest.

Rédaction : Dr N. Colin de Verdière (Société de Médecine des Voyages) et Dr M. Tourdjman (Santé Publique France)

² Recommandations sanitaires aux voyageurs, Edition 2026.

https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Telecharger?NomFichier=hcsp20260528_recommasanitaiauxvoyageudition.pdf